

170, Boulevard du Montparnasse

75014 PARIS - FRANCE

Tél: 328-36-74

C. C. P. 1248-74 Paris

Le 16 mai 1974, les électeurs étaient appelés à voter pour la présidence de la République, la vice-présidence, les sénateurs, les députés et les maires pour la période 1974-78. Mais c'est la candidature à la présidence qui devait polariser toute l'attention.

Deux forces étaient en présence: 1) le Parti Réformiste, et son candidat le président sortant, M. Joaquim Balaguer, déjà élu deux fois depuis 1966, date de l'intervention des troupes américaines dans le pays; 2) une coalition de l'opposition autour de la candidature de M. Antonio Guzmán, coalition rassemblée autour de l'"Accord de Santiago" et composée du Parti Révolutionnaire Dominicain (de l'ancien président Juan Bosch), du Parti Démocrate Quisqueyano (du général Wessin, en exil), du Parti Révolutionnaire Social Chrétien, d'une fraction du Parti de l'Union Civique et du Mouvement Populaire Dominicain (marxiste-léniniste).

Le climat de la campagne électorale était tellement mauvais que, le 13 mai, l'épiscopat lançait un appel à l'entente, dont nous donnons ci-dessous le contenu. Deux semaines auparavant, l'évêque de San Juan de la Managua, Mgr Tomás Reilly, avait fait une démarche auprès du président Balaguer pour lui suggérer de retirer sa candidature.

Le 14 mai, la coalition de l'"Accord de Santiago" se retirait de la compétition électorale en donnant comme raisons: 1) la violence de la répression militaire et policière contre les opposants; 2) la modification en dernière heure de la loi électorale en faveur du Parti Réformiste. Seul demeurait alors en lice, pour l'opposition, le petit Parti Démocrate Quisqueyano avec la candidature de l'amiral en retraite Lara Burgos.

Pour essayer de trouver une issue au conflit, l'évêque co-adjuteur de Santo Domingo, Mgr Polanco Brito, fait à titre personnel des démarches pour obtenir que les élections se déroulent normalement. Son intervention est vaine.

Aussi, le 15 mai, 48 prêtres et religieux publient un manifeste pour demander aux électeurs de s'abstenir, faisant ainsi écho aux déclarations similaires de l'évêque de Higüey.

Le 16 mai, le président Balaguer est réélu par 484.471 voix contre 89.914 à M. Lajara Burgos. L'électorat est de deux millions de votants inscrits.

(Note DIAL - 11/06/74)

1- DECLARATION DE L'EPISCOPAT DU 13 MAI 1974

La Conférence Episcopale Dominicaine s'est adressée en février dernier à tous les Dominicains pour leur rappeler les principes qui devaient servir de base d'accord pour tous les chrétiens et les hommes de bonne volonté à l'occasion des prochaines élections.

Par la suite, et à mesure que le climat électoral s'alourdisait en raison des heurts, des violations de la loi et des assassinats, nous avons, dans nos diocèses respectifs, élevé la voix pour rappeler la nécessité du respect mutuel, de la correction réciproque et d'une entente vraiment humaine, surtout en ce moment de la vie du pays.

En rappelant ces principes et en faisant appel au bon sens de tous les Dominicains, nous n'avons voulu en aucune manière intervenir dans un domaine qui ne relève pas de notre compétence, porter atteinte à la légitime autonomie de l'ordre temporel ou enfreindre le droit de tout chrétien au libre choix politique et de parti. Nous avons accompli le devoir qui est le nôtre d'examiner les événements à la lumière des valeurs immortelles de l'Évangile.

Avec le même respect, mais aussi la même vigueur et le même sentiment d'obligation envers notre conscience pastorale, nous voulons, à la veille des élections, lancer un appel spécial à tous les Dominicains, quel que soit le parti auquel ils adhèrent et quelle que soit la responsabilité publique qu'ils exercent:

1- La paix des Dominicains et spécialement celle des plus nécessiteux exige que la Junte Centrale Electorale offre les conditions d'une compétition électorale comportant la possibilité d'une participation effective et équilibrée pour tous les partis qui se sont donnés comme objectif d'y concourir.

2- La justice veut que rien ni personne ne conditionne de façon illégitime, dans un sens ou dans l'autre, les citoyens qui ont le droit de faire l'un ou l'autre choix. Cela veut dire que ni les Forces Armées ou la Police Nationale, ni les directeurs de conscience ou la dévotion religieuse, ni les journalistes ne peuvent pousser l'électorat dans un sens déterminé.

3- Le bien de la République exige que soit respecté le résultat des élections. Cela veut dire que:

- toutes les institutions de l'Etat doivent accepter la décision de la majorité signifiée par le bulletin de vote au cours d'une compétition électorale légitime;

- personne ne doit s'acharner sur personne; quel que soit le vainqueur ou le perdant, personne n'a le droit de s'ériger en interprète de la vérité absolue et de la sécurité parfaite dans les questions temporelles; la dignité de la personne, quelle qu'elle soit, est au-dessus des valeurs temporelles.

(Signé:) Mgr Octavio A. Beras, archevêque de Santo Domingo
Mgr Hugo E. Polanco Brito, évêque coadjuteur de S. Domingo
Mgr Roque Adames, évêque de Santiago
Mgr Juan Antonio Flores, évêque de La Vega
Mgr Juan F. Pepén, évêque de La Altagracia (Higüey)
Mgr Tomás F. Reilly, évêque de San Juan de La Managua

2- MANIFESTE DE 48 PRETRES ET RELIGIEUX DU 15 MAI 1974 EN FAVEUR DE L'ABSTENTION

1- A la veille des élections, nous soussignés, prêtres, religieux, religieuses et séminaristes, voulons rappeler avec Mgr Pepén que "voter est mettre en oeuvre sa liberté personnelle pour donner son opinion sur la vie publique de la Nation et pour choisir les gouvernants". D'après

la Constitution du Peuple Dominicain, le vote est individuel, libre et secret. Il est un acte humain qui relève de la responsabilité morale. Il est une matière en laquelle on peut agir bien ou mal, et donc être méritant ou fautif devant Dieu et devant les hommes. Aussi ne peut-on voter pour voter, ou voter n'importe comment, mais de façon consciente en cherchant avant tout le bien commun de tous les citoyens.

2- Au cours de l'ultime étape de la campagne électorale, on enregistre une série d'événements et de conditionnements de nature à rendre très difficile l'exercice d'un vote conscient et libre. Il n'y a pas de liberté individuelle dans un peuple qui est l'objet de pressions de toutes sortes.

3- La demande des évêques, aux termes de laquelle la Junte Centrale Electorale doit offrir les conditions "d'une compétition électorale comportant la possibilité d'une participation effective et équilibrée pour tous les partis qui se sont donnés comme objectif d'y concourir", n'a pas été suivie d'effet. Les Forces Armées et la dévotion religieuse (1) ont été, contrairement aux recommandations des évêques, utilisées pour "pousser l'électorat dans un sens déterminé".

4- Il n'existe pour le peuple aucune possibilité de choix, puisque celui-ci est limité à un seul candidat. Nous faisons donc entièrement nôtres les conclusions de Mgr Pepén et nous reprenons ici ses propres termes pour déclarer: "Etant donné que la totale liberté de vote est inexistante, le mieux est de ne pas voter".

(Signé:) Lidio Cadet - Juan Manuel Pérez - Jorge Cela - José Fernando Olmos - Frère Osvaldo Morales - Frère José Pal - Soeur Cathryn Deutsch - Soeur Mercedes González - Darío Teveras - Fabio Solís - Daniel Murphy - Juan Peña - Manuel Núñez - Santiago Hirujo - Martín Luzón - Richard Murray - Esteban Espinal - Tobías Cruz - Plinio V. Reynoso - Andrés Espinal - Abercio González - Freddy Breton - Pablo Liriano - Félix de La Rosa - Félix Allende - Juan Rodríguez - Frère Jean Hughes - Rejean Lambert - Rafael Felipe - Pedro Acevedo - Miguel A. P. Alegría - P. Francisco - Frank Reyes - Roberto Quezada - José Ramón Holguín - Jaime C. - Domingo Jerez - Ramón Mejía Mosques - Ramón Ballester - Manuel de Castro H. - Juan Concepción - Pedro Eduardo - Denisse Pichardo - Gustavo Roberts - Nicolás López - Mario Guzmán - Bienvenido Hernández - P. Frank.

(1) Allusion à l'utilisation du sentiment religieux par le Parti Réformiste au cours de la campagne. Par exemple:
- le fait que, le 10 mai, le président Balaguer soit sorti indemne d'un accident d'hélicoptère, est présenté comme un signe de la Providence de Dieu;
- lors du dernier meeting, le portrait du président est présenté entre celui du Sacré-Coeur et celui de Notre-Dame de La Altagracia, patronne de la République. (N.d.T.)

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)